"Monsieur le président,

Dans l'éditorial du dernier magazine communautaire Com de com, vous consacrez le cinquième paragraphe au projet Décathlon que vous qualifiez de « certaine légende urbaine ». Vous me citez nommément laissant entendre publiquement que j'aurais inventé ce projet à des fins électoralistes.

Pourtant, vous savez parfaitement bien que ce projet a existé. S'il le fallait, je tiens à votre disposition une copie d'un mail du 29 mars 2013 que m'avait adressé Emilie Péchard, copie à Michel Brochard, à Michel Bessonneau et au DGS. Il atteste que les esquisses d'implantation sont très avancées zone de Brocéliande et que Christophe Goethals, responsable du développement immobilier de Décathlon en Bretagne envisage de déposer son dossier aux instances nationales dans les meilleurs délais. Il y est également précisé que le lycée serait un élément supplémentaire favorable. Plusieurs rencontres ont eu lieu, dont une le 11 juin 2013 à la mairie de Ploërmel. C'est facilement vérifiable dans les agendas du DGS et d'Emilie Péchard et sans doute de Nicolas Rolland. Je ne doute pas un instant que, ayant pris leur part, à ma demande, à ce dossier, ils ne vous l'aient entièrement transmis.

Vous savez que le respect des règles de confidentialité sont indispensables pour instaurer une confiance réciproque et permettre l'avancée des projets. Je n'ai donc évidemment pas évoqué ce projet publiquement à cette époque, pas plus que celui de l'IME (auquel j'avais d'emblée proposé le terrain de Ronsouze ...) ou d'autres dont vous êtes informé et pour lesquels j'assure une confidentialité totale.

Vous affirmez également qu' « une enseigne de ce poids qui souhaite s'installer quelque part, quand elle veut vraiment, elle le fait ». Si c'est votre conception du développement économique, ce n'est pas la mienne.

De plus, je vous rappelle que le terrain pressenti appartient à Ploërmel communauté. Elle avait donc besoin de votre aval. Suite aux élections de 2014, il aurait du vous apparaître prioritaire de rassurer les potentiels investisseurs de la continuité de l'engagement de la collectivité dans le domaine économique, dont Décathlon. Vous avez choisi de ne pas donner suite pour satisfaire, encore, à tort, des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt

général. Après tout, c'est votre droit. Mais il faut assumer. Affirmer que le projet Décathlon n'existait pas et que je l'aurais inventé est diffamatoire et porte atteinte à ma probité.

Jamais je n'ai menti à mes concitoyens. Par respect pour eux et pour le mandat qu'ils m'avaient confié.

En affirmant le contraire, délibérément et en conscience, vous manipulez la population, vous portez atteinte à la loyauté de l'administration et vous abîmez l'image des politiques, de tous les élus, de la mienne directement en m'accusant, publiquement dans le magazine communautaire.

Je vous demande instamment de publier un démenti par voie de presse et dans le prochain Com de com pour rétablir la vérité. L'honnêteté et le sens de l'honneur l'exigent. Sinon quelle crédibilité votre parole aura-t-elle dorénavant ?

Cordialement,

Béatrice Le Marre"